



Club de Tir d'Albret

17, boulevard Pierre de Coubertin, 47600 Nérac

<http://www.club-tir-albret-47.fr>

Agrément Jeunesse et Sport n° 4789195220 - FFTir n° 02 47 002

Les demandes d'autorisation/renouvellement (catégorie B)

Bonjour, ici le Président Jean Pierre SUAREZ.

Vous désirez faire une demande d'autorisation d'acquisition de détention ou de renouvellement d'armes ou peut-être les deux : acquisition + renouvellement ?

La première démarche est de m'en faire la demande par email, à l'adresse suivante : suarezjeanpierre@club-tir-albret-47.fr en précisant une autorisation ou un renouvellement, n'oubliez d'indiquer votre numéro de licence.

Avec ces renseignements, dès réception de votre demande je vais donner un avis favorable directement par informatique à la FFTir sur le site ITAC (sauf si je suis en vacances bien méritées, le délai sera alors de 3 semaines maximum), et JE VOUS ENVOIE PAR LA POSTE LES DEUX FEUILLETS VERTS D'AUTORISATION SIGNES DE MA MAIN ET DE LA FFTir ET C'EST A VOUS DE JOUER !

Vous devez alors respecter scrupuleusement les consignes suivantes :

- signer les deux feuilles vertes puis :
 - garder un exemplaire pour vous
 - nous renvoyer l'autre exemplaire (club) pour les archives club avec un timbre à tarif normal dans l'enveloppe et un sur l'enveloppe bien sûr !

- constituer votre dossier (8 pièces) :
 - pièce N° 1 : le feuillet vert que vous gardez est la 1ère pièce du dossier
 - pièce N° 2 : CERFA 12644*04 Modèle 5, document à imprimer puis à renseigner (vous le trouverez en cliquant sur la page "Informations pratiques" de site internet (<http://www.club-tir-albret-47.fr>))
 - pièce N° 3 : un extrait d'acte de naissance avec inscription des mentions marginales (à demander à la Mairie)
 - pièce N° 4 : copie recto verso de votre licence FFTir de l'année en cours, avec au verso la signature et le tampon de votre médecin (sans cela votre dossier est rejeté)
 - pièce N° 5 : vos autorisations en cours, si c'est un renouvellement
 - pièce N° 6 : un justificatif de domicile (facture EDF, etc.)



Club de Tir d'Albret

17, boulevard Pierre de Coubertin, 47600 Nérac

<http://www.club-tir-albret-47.fr>

Agrément Jeunesse et Sport n° 4789195220 - FFTir n° 02 47 002

- pièce N° 7 : attestation sur l'honneur que vous avez un coffre fort pour ranger vos armes (ou facture d'achat du coffre fort)
- pièce N° 8 : copie recto verso de votre carte d'identité

Lorsque vous avez ces 8 pièces, vous devez aller le mardi ou le jeudi à la Préfecture à AGEN, Place Verdun au bureau des armes, et vous remettez votre dossier complet en mains propres à Mr Francis GAUTIER Horaires : 9h -12h / 13h30-16h.

Avant de vous rendre à Agen pour rien et perdre votre temps, téléphonez à la Préfecture d'AGEN (05 53 77 60 47), et demandez Mr Francis GAUTIER au bureau des armes, pour qu'il vous confirme sa présence en Préfecture le jour et heure de votre venue.

(pour les adhérents hors Lot et Garonne renseignez vous à la Préfecture de votre département)

Si vous avez des difficultés, n'hésitez pas à me contacter par email.

Mes coordonnées :

Jean Pierre SUAREZ
Président du Club de Tir d'Albret
822 chemin de Mouliaou
47230 POMPIEY
Tél : 06 31 72 98 98
Email : suarezjeanpierre@club-tir-albret-47.fr